COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son volet « Formation Professionnelle Continue et Innovation Technologique », l'ESMER dédiée exclusivement à la formation aux métiers des Energies renouvelables propose une formation intitulée « le dimensionnement des systèmes solaires photovoltaïques domestiques et industriels ».

Pour prendre part à cette formation, il faut remplir les conditions ci-après : Etre titulaire du CAP ; du BEPC au tout autre diplôme équivalent.

Pièces à fournir

- 1. Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'Ecole
- 2. Une fiche d'inscription dûment remplie par le postulant
- 3. Un CV détaillé
- 4. Une photocopie légalisée du diplôme requis ou de l'attestation de fin de formation.

Coût de la Formation

Le coût de la Formation au Montant de 200 000 F CFA par participant est subventionné en partie par les organismes techniques et Financiers en partenariat avec l'ESMER.

Ainsi chaque participant, aura à payer lors du dépôt de son dossier de candidature une somme de 30 000 F CFA, qui lui sera retournée au cas où son dossier ne serait pas accepté.

Date limite du dépôt des dossiers :

La date limite du dépôt des dossiers est le 03 Août 2016 à 18 heures au siège de l'Ecole.

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter au : (219) 21 00 79 15 ou au 94 01 30 63

Une Attestation de participation sera délivrée à chaque participant à la fin de la formation.

e Directeur Général,

Bertin C. DJAÏTO